

Instrumentes économiques et réglementaires (IER) au profit du développement des TPE en Haïti

Philippe Simon

► **To cite this version:**

Philippe Simon. Instrumentes économiques et réglementaires (IER) au profit du développement des TPE en Haïti. Document de travail CEREGMIA. 2016. <hal-01292918>

HAL Id: hal-01292918

<https://hal.univ-antilles.fr/hal-01292918>

Submitted on 24 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Instrumentes économiques et réglementaires (IER) au profit du
développement des TPE en Haïti

Regulatory and economic instruments (REI) to benefit the
development of MSEs in Haiti

Philippe SIMON

Ater, Doctorant en Science Economique, Université des Antilles,

2016

Sommaire

Sommaire	1
Résumé	2
Introduction	3
I- Apport économiques au développement des TPE	5
1. L'innovation et le développement des entreprises	5
2. La protection environnementale et le développement des TPE	6
II- Diagnostic et apport des TPE dans l'économie haïtienne	8
1. Etat générale des TPE en Haïti	8
Micro entreprise	10
2. Quel type d'accompagnement pour les TPE en Haïti	11
III – Proposition d'un modèle contribuant au développement des TPE	12
1. Les instruments et la politique de développement	12
A- les instruments règlementaires	13
B- les instruments économiques	14
C- les instruments technologiques	14
2. Schématisation des instruments du développement des TPE	15
IV - Analyse et discussion	16
1. L'absence des instruments, un véritable handicap pour le développement des TPE en Haïti	16
2. Propositions et perspectives d'orientation des subventions publiques aux TPE	17
Conclusion	19
References	21
Annexes	24

Résumé

Ce travail dresse un bilan sur la situation des TPE en Haïti et propose une analyse succincte de l'impact des instruments économiques, réglementaires et technologique au développement économique et à la protection de l'environnement. Les discussions menées ont permis de découvrir que l'application de ces instruments est une perspective d'amélioration du développement économique des TPE.

La structuration des TPE reste la principale action stratégique de croissance et représente une grande valeur ajoutée pour le développement économique du pays. Le panorama des TPE haïtiennes nous a permis de compléter les insuffisances du cadre légal réglementant le fonctionnement des TPE et de comprendre leur participation à la croissance économique du pays. Ce sont des outils indispensables pour réduire la pauvreté, faciliter le développement économique et renforcer les politiques de protection de l'environnement à travers le pays.

Mots clés : Haïti ; Innovation ; Instruments économiques ; Instrument réglementaires ; protection environnementale ; pouvoirs publics ; Micro, Petites et Moyennes entreprises (TPE) ; croissance économique

Abstract

This study assesses the place of MSEs in Haiti and gives a brief description of the relevant economic, regulatory and technological instruments of economic development and environmental protection. The discussions suggest that the application of such instruments will encourage and improve economic development in Haiti.

The infrastructure necessary for MSEs drives growth and offers added value to economic development in Haiti. With an overview of Haitian MSEs we have been able to identify and palliate insufficiencies in the legislative framework regulating the operation of MSEs, as well as, understand their involvement in economic growth. MSEs are a powerful tool to reduce poverty, facilitate economic development and reinforce policies supporting environmental protection.

Keywords: Haiti, Innovation, Economic Instruments, regulatory Instrument, environmental protection, governments, micro small and medium enterprises (MSEs), economic growth

Introduction

Le nombre de personnes engagées dans la création des Micros, Petites et Moyennes entreprises (TPE¹) ne cesse d'augmenter depuis plusieurs décennies. La particularité de ces entreprises a contribué à la réduction extrême de la pauvreté dans plusieurs pays en développement (PED) et même à la création de richesses dans les pays développés (PD) (Doh & Kim, 2014); (Ali & Peerlings, 2011), (Schreiner & Woller, 2003), (Mead & Liedholm, 1998). Cependant, la problématique liée à la réglementation du fonctionnement de ces entreprises n'a pas été abordée dans la littérature économique au regard des PED. Il existe une insuffisance d'outils permettant de structurer le fonctionnement de ces entreprises au profit du développement des PED.

L'ampleur des actions à engager par les pouvoirs publics pour remédier à ces problèmes est énorme. Les entrepreneurs n'ont pas la capacité d'investir dans la recherche et développement (R&D) pour mieux développer leurs activités et prendre de meilleures décisions d'investissement à moyens et à longs termes. Ce problème nous interpelle plus particulièrement dans le cadre du développement des TPE en Haïti, où le Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI, 2014) rencontre des difficultés pour classer plus 90% des activités économiques dans le pays. L'absence des instruments économiques et réglementaires (IER) empêche le développement des entreprises dans le pays. Des études montrent que les IER sont là pour aider les entrepreneurs à atteindre des résultats environnementaux et économiques à moindre coût, lorsque les gouvernements participent aux financements des activités d'innovations (Perthuis, Shaw, & Lecourt, 2010). L'OCDE (OCDE, 2008) a montré dans ce cadre de quelle manière les IER peuvent stimuler la croissance, modifier le comportement des investisseurs face aux problèmes environnementaux et favoriser le contrôle des entreprises par les pouvoirs publics. En ayant une mauvaise gestion des petits exploitants, l'économie des PED devient plus précaire. Leur développement dépend des mesures prises en amont par les pouvoirs publics afin de faciliter le développement des TPE comme moteur de croissance économique.

¹ Julien Marchesnay, (1987) définit les TPE comme « toute entreprise juridiquement sinon financièrement indépendante, opérant dans les secteurs primaires, manufacturiers ou des services, et, dont les fonctions de responsabilité incombent le plus souvent à une seule personne, sinon à deux ou trois personnes, en général, seuls propriétaires du capital.».

Selon les derniers travaux de recensement du MIC (2015), nous nous basons sur le concept de très petites entreprises en Haïti pour parler de TPE plutôt que de PME. En effet seulement 6% des entreprises enquêtées peuvent faire partie des PME en Haïti donc la majorité d'entre elles ont une caractéristique très particulière d'où l'importance de les regrouper en micro-entreprise.

De nombreuses recherches montrent que les TPE sont de nouvelles sources de croissance et de valeurs économiques inestimables pour les PED (Nichter & Goldmark, 2009). La mauvaise gestion et l'épuisement des ressources naturelles ne peuvent être pas défendus sans des instruments économiques et réglementaires visant un changement radical du fonctionnement des entreprises. C'est un cadre propice qui peut alléger les contraintes d'innovation² imposées par l'utilisation des ressources naturelles au développement et à la croissance des TPE (Temri, 2011).

Les IER proposent de manière complémentaire aux pouvoirs publics et aux entrepreneurs des avantages comparatifs pour mieux travailler ensemble. Les subventions publiques rentrent dans le cadre de soutiens financiers aux petits investissements et sont une solution bénéfique pour le développement des TPE (Radas, Anić, Tafro, & Wagner, 2015). Les aides publiques protègent et améliorent les petites activités économiques face à la concurrence du marché avec les grandes entreprises. La réforme structurelle des TPE est un moyen pour empêcher le gaspillage des ressources naturelles et améliorer la capacité du développement et de la croissance économique des PED. En l'absence des instruments réglementaires et économiques, il n'est pas certain d'avoir une bonne utilisation des subventions publiques.

La remise en cause du débat sur les IER, visant essentiellement le développement des TPE et la protection de l'environnement, est un facteur important pour le développement d'Haïti. Ces instruments peuvent améliorer le comportement des entrepreneurs au bénéfice du développement de leurs activités. Cela pourrait contribuer au changement radical à l'exploitation des ressources naturelles et les problèmes environnementaux. Ces principales préoccupations nous interpellent fortement sur l'« **identification et l'interprétation des**

² Selon Depret et Hamdouch, (2009) « si l'innovation n'est pas au cœur des préoccupations des décideurs en charge des politiques de préservation de l'environnement et du climat, c'est parce que les politiques environnementales et les politiques de l'innovation, prises séparément, sont souvent inappropriées, mais également parce qu'elles restent non coordonnées entre elles dans leur conception comme dans leur mise en œuvre ». L'innovation demeure un élément incontournable dans la lutte contre les problèmes environnementaux, elle représente une force motrice de croissance économique pour les PED. C'est un processus qui favorise la croissance économique par la rentabilité, la compétitivité et l'investissement durable Beisea et Rennings, (2005). Elle renforce en même temps les politiques de développement des institutions publiques/privée et propose des solutions durables aux différents problèmes d'ordre économiques et sociaux. L'innovation est la « mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé conduisant à l'amélioration d'une méthode de commercialisation ou la réorganisation du lieu de travail, changement des relations extérieures au sein d'une l'entreprise» OCDE (2005, p. 54). Hamdouch et Depret (2009, p. 130), Fort & al. (2005) la compare à « une solution ou un ensemble de solutions alternative(s) permettant de mesurer, de surveiller, de limiter, de corriger, voire de prévenir les atteintes à l'environnement et au climat ou, plus largement, de respecter les objectifs du développement durable ». Elle reste un phénomène très complexe et difficile à définir.

“Les subventions directes et les incitations fiscales sont deux instruments différents publics utilisés pour corriger les défaillances du marché et faciliter l'innovation en abaissant le coût de la R & D” Radas & al. (2015).

instruments économiques et réglementaires qui peuvent favoriser le développement des TPE en Haïti ». Les contraintes environnementales et la croissance des TPE dans les PED ne sont-elles pas dues à une absence d'IER ? Les études de Radas & al. (Radas et al. 2015), Lascoumes (Lascoumes, 2007) sur ces questions nous permettront de mieux se positionner et comprendre ce qui empêche les pouvoirs publics de créer des instruments économiques et réglementaires capables de renforcer la capacité du développement des TPE³ en Haïti. L'approfondissement et la recherche de nouveaux IER sont les principales clés de réussite du développement durable des TPE en Haïti.

Pour atteindre ces objectifs, nous proposons dans une première section un état des lieux du développement des TPE au profit de la croissance économique d'un pays. Cela nous permet d'analyser dans la section suivante la situation des TPE en Haïti et les IER qui peuvent faciliter leur développement. Des discussions sur l'application de ces instruments dans la perspective d'améliorer le développement des TPE et les politiques environnementales en Haïti, seront abordées dans la dernière section. Il s'agit de proposer un cadre général facilitant le processus de la mise en place des IER et de justifier l'importance de ces instruments dans la politique innovatrice des TPE. Une synthèse de l'ensemble des problèmes soulevés du développement des TPE et des perspectives pour approfondir les études sur les instruments économiques et règlementaires au développement des TPE en Haïti sera proposée à la fin de cette section.

I- Apport économiques au développement des TPE

Le développement des TPE dépend de l'idée innovatrice des entrepreneurs en lien avec la coordination locale compétente et efficace des pouvoirs publics. Cette section examine les différentes recherches théoriques et empiriques qui supportent le développement des TPE dans les PED. Elle permet d'identifier les paramètres de l'adoption des IER favorisant le développement des TPE.

1. L'innovation et le développement des entreprises

La révolution industrielle du 19^{ème} siècle a joué un rôle important dans le processus de croissance économique de nombreux pays, par le développement des entreprises. L'innovation des entreprises n'a pas été exclusivement une application des outils technologiques, mais un instrument favorisant la mise en œuvre des politiques macro-économiques du développement. L'innovation a ainsi permis aux entreprises de réduire le

³ La situation des TPE est très critique au plan de protection environnement, les mesures administratives ne sont pas capables d'agir sur le mauvais système de fonctionnement des TPE en Haïti.

gaspillage des ressources naturelles dans la production biens et services. Dans sa dimension sociale, elle touche essentiellement l'interaction entre les différents acteurs interne et externe à l'entreprise. Par ailleurs, dans sa dimension cognitive, elle contribue au savoir-faire des dirigeants dans la production des biens et services (Temri, 2011); (Laroche & Nioche, 2006); (Fort, Rastoin, & Temri, 2005a); (Alter, 2002). Au regard de Schumpeter, elle varie en fonction de la taille de l'entreprise et modifie le comportement des entrepreneurs (Fort, Rastoin, & Temri, 2005a). En effet, la capacité d'adaptation des entrepreneurs et la commodité font partie d'une vraie stratégie de réussite de l'innovation dans les entreprises (Ladhari, 2010), (Hu, Brown, Thong, Chan, & Tam, 2009). Toutefois, les TPE néglige l'innovation en raison de l'absence de ressources financières et la R&D (Acs & Audretsch, 1988); (Perrini et al. 2007). Les grandes entreprises se différencient des TPE par leur capacité de financer la R&D dans le secteur de leurs activités. L'innovation des TPE se révèle d'une grande importance pour le développement économique et sociale des PED. Leur développement dépend d'une part du contrôle administratif des pouvoirs publics et d'autre part, de la capacité des entrepreneurs à répondre aux exigences faites par les consommateurs. Elles jouent un rôle important en matière de la création d'emploi et de réduction de la pauvreté dans les PED (Liu, 2014) ; (Collectif, 2004).

L'absence de soutien gouvernemental, les difficultés d'adaptation à la réglementation, les coûts de production et l'absence de ressources financières sont de véritables obstacles au développement des TPE (Fort, Rastoin, & Temri, 2005b), (Hewitt-Dundas, 2006) (Tilley, 1999). En effet, les avantages - prix, demande, exportation, externalisation, structure du marché - sont nécessaires pour inciter les petits entrepreneurs à la recherche de nouvelles sources d'innovation (Beise & Rennings, 2005). Définitivement, l'innovation des TPE dépend de nombreux facteurs économiques, contextuels, sociaux et environnementaux. Dans le paragraphe qui suit nous essaierons de comprendre comment les TPE participent au bien-être des citoyens. Est-ce que l'innovation technologique ne modifie-t-elle pas le comportement des entrepreneurs face à protection de l'environnement ?

2. La protection environnementale et le développement des TPE

La responsabilité environnementale des entreprises a été très vaguement soulignée à partir des années 1960⁴, on doit attendre les travaux de (Schaper, 2002), (Tilley, 1999) pour avoir un éclaircissement sur ce problème et maîtriser l'implication des entreprises vis-à-vis de leur environnement. Del brio et al. (Brío, Jesús & Cimadevilla, 2001) ont abordé en ce sens,

⁴ Voir Coase (1960)

les facteurs clés qui permettent aux entrepreneurs d'avoir une meilleure prise en charge de leurs activités face à l'environnement. Les sources de financement, la structure organisationnelle, le style de management, la formation de l'équipe dirigeante et les ressources humaines sont des éléments essentiels pour améliorer le comportement des dirigeants. Par ailleurs, Lefèvre et al. (Lefebvre, & Talbot, 2003) ont mis l'accent sur l'innovation environnementale et la performance des entreprises dépendant des catégories de services et produits offerts par l'entreprise. Les opportunités du marché ou l'amélioration des entreprises dépendent des décisions prises par les acteurs politiques et les conditions de réussite de la production et la vente des biens et services.

En fait, la protection environnementale n'est pas considérée comme une contrainte au processus du développement des entreprises, mais un moyen pour les pouvoirs publics de renforcer leur capacité en matière de prise de décision, de gestion et d'investissements publics (Gilli, Mancinelli, & Mazzanti, 2014). L'absence de réglementations peut alourdir les problèmes environnementaux et accélère l'exploitation des ressources naturelles. Cela peut augmenter la concurrence entre les grandes et les petites entreprises. Cette inégalité amènera les décisions des pouvoirs publics plus difficiles en faveur de la protection de l'environnement. Dans les PED, les actions publiques au profit de la protection de l'environnement sont très faibles ou insuffisantes pour lutter contre l'exploitation des milieux fragiles. Ce manque de participation active et efficace des politiques publiques révèle la faiblesse des dirigeants dans la prise des décisions à la gestion de l'environnement. Comme le souligne Van der Line et Porter (Porter & van, 1995) en absence de réglementations les entrepreneurs négligent les activités d'innovation entrepreneuriales et arrêtent l'écotechnologie qui sont importantes dans l'amélioration des activités de l'entreprise. La réglementation renforce les compétences créatives, et permet aux entrepreneurs de maîtriser les structures organisationnelles, managériales ou institutionnelles pour mieux gérer les entreprises. Elle permet aux entrepreneurs de *mesurer plus efficacement, surveiller, limiter, corriger et prévenir les atteintes à l'environnement ou plus largement respecter les objectifs du développement durable* (Depret & Hamdouch, 2009). Ces démarches expliquent clairement le processus de la mise en œuvre des normes de la protection de l'environnement dans la gestion d'une entreprise. La croissance des TPE dépend d'une réglementation efficace des pouvoirs publics pour renforcer la RSE⁵, qui n'est pas un simple objectif de maximisation

⁵ RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises. Les cadres théoriques de la RSE se situent entre deux extrêmes : a) les théories néoclassiques, illustrées par Friedman (1971) de façon emblématique. Pour cet auteur, l'entreprise n'a d'autre responsabilité que de faire du profit pour ses actionnaires,

du profit et d'amélioration de l'image d'une entreprise, mais aussi un devoir de respecter l'environnement.

La réglementation peut être maintenue sous une forme de politique intégrationniste⁶ par les autorités au profit des TPE. Elle devient un outil qui va encourager l'innovation et favoriser le développement des TPE. Ce constat est d'autant plus fort qu'une politique environnementale réglementaire trop rigide disparaîtra des TPE au profit des grandes entreprises. Tandis que l'assouplissement des instruments influence davantage l'intégration des TPE. Une subvention réglementée est aussi considérée comme un vecteur de croissance pour résoudre le manque de financement des TPE (Hewitt-Dundas, 2006), (Lepoutre & Heene, 2006); (Perrini, Russo, & Tencati, 2007). Toutefois les insuffisances du management, le manque de travailleurs qualifiés, l'asymétrie d'information, le manque de partenariat entre les autorités et les entrepreneurs, les difficultés à se conformer aux réglementations, les coûts élevés de la production font partie des nombreuses contraintes du développement des TPE (Hadjimanolis, 1999).

En effet, le changement de ces pratiques serait bénéfique au développement des TPE haïtienne. La mise en place des instruments économiques et réglementaires moins contraignants inciteront-ils les entrepreneurs haïtiens vers l'innovation ? Dans la section suivante, un diagnostic des TPE en Haïti nous permettra de voir dans quelle mesure les IER appropriés peuvent être favorables au développement du pays.

II- Diagnostic et apport des TPE dans l'économie haïtienne

1. Etat générale des TPE en Haïti

Les TPE sont au cœur de l'activité économique haïtienne, leur participation à la croissance économique reste difficile à évaluer. Jusqu'à présent les autorités n'ont pas une estimation adaptée du nombre de TPE à travers le pays. Le MCIH⁷ 2014⁸ fait état d'un millier

b) le courant moraliste du Business Ethics, l'entreprise a le devoir moral d'exercer son activité de manière socialement responsable Capron et Quairel-Lanoizelée, (2007). Les débats sur la protection de l'environnement sont très récents, pour les entreprises, comme en témoigne ces travaux. L'intervention des pouvoirs publics apparaît dans ce cadre figure comme un élément stratégique pour maintenir le développement durable des entreprises.

⁶ Une politique intégrationniste est un processus par lequel des États décident d'abandonner une partie de leurs prérogatives au profit d'une souveraineté économique commune par la suppression des barrières douanières, par la libre circulation des personnes et des biens et par l'adoption d'une politique économique commune.

⁷ MCI : Ministère du Commerce et des Industries

⁸ Voir : http://www.mci.gouv.ht/index.php?option=com_content&view=article&id=295%3Acoordonner-lappui&catid=1%3Anouveautes&Itemid=227&lang=fr

activité économique, qu'il ne peut pas classer comme des entreprises. Le chiffre d'affaire de ces TPE est nettement en dessous de la classification du tableau (réf tab.1&2). Plus de 90% de celles-ci ne peuvent pas faire partie d'une activité règlementée (réf tab.1&2). L'enquête du MCIH révèle un chiffre d'affaire de moins de 1000 USD (100000⁹ gourdes). Sur un échantillon de 1000 participant, seulement 6.14% peuvent être considérées comme des micro-entreprises, 3.22% comme des petites entreprises, 0.36% des moyennes entreprises et 0.11% comme des grandes entreprises. Ainsi seul 9.72% de l'échantillon pourraient faire partie des TPE. Le profil de scolarisation des entrepreneurs montre un niveau d'éducation très faible : seulement 7% d'entre eux ont un niveau universitaire, 47% niveau secondaire et 37% niveau primaire. Les femmes sont majoritaire les propriétaires de ces entreprises, qui se trouvent le plus souvent dans les grandes villes¹⁰ du pays (Cap-Haïtien, Port-au-Prince, Gonaïves etc.). Le travail du MICH permet de constater que l'état général de la situation du secteur d'affaire en Haïti évolue difficilement pour les TPE. Le développement de cette catégorie d'entreprise, qui représente plus 90% de l'activité économique du pays, se trouve dans une impasse de croissance et n'a guère progressé depuis plusieurs décennies. Les TPE sont les principales sources de revenus et d'emplois pour la croissance économique du pays. En considérant le classement des micro-entreprises dans les tableaux ci-dessous, les TPE haïtiennes doivent faire beaucoup d'effort pour trouver leur place dans le monde des affaires. Elles sont absentes du classement général des micro-entreprises qui ont au moins 1 à 50 personnels, des petites entreprises de 20 à 250¹¹ et des moyennes entreprises de 100 à 1000.

Tableau 1: Classification des entreprises selon plusieurs institutions

Institution /PAYS	En nombre de personnels		
	Micro	Petite	Moyenne
CEPAL	0-5	6-49	50-250
Insee	0-49	50-250	250-1000
OCDE	0-19	20-99	100-450
Union Européenne	0-9	10-49	50-250
Variation chiffre d'affaire	76300 euros	> 10 millions d'euros	> 50 millions d'euros

Source : Hecquet, 2010¹²

Tableau 2: Tableau des seuils des PME

⁹ Nous considérons le taux du jour 1 USD = 50 gourdes

¹⁰<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/127668/Plus-de-90-des-entreprises-haitiennes-sont-inclassables.html#sthash.QzSa0oKP.dpuf>

¹¹ Selon la commission économique européenne, les PME sont des entreprises qui emploient moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions d'euros ou le bilan est en dessous de 43 millions d'euros.

¹² Hecquet, V. (2010). Quatre nouvelles catégories d'entreprise: une meilleure vision du tissu productif.

	Micro entreprise	Petite entreprise	Entreprise moyenne
Effectifs (UTA) ¹³	1 à 9	10 à 49	50 à 249
	et	et	et
Chiffre d'affaires annuel (M€)	2	10	50
	et	et	et
Total du bilan annuel (M€)	2	10	43

Source¹⁴ : eurosfaire.prd.fr/pme/

Les paramètres de l'évolution du business dans le tableau ci-dessous montrent que les autorités des PED agissent trop lentement en faveur du développement des entreprises. Les TPE, surtout les nouveaux entrants, ne bénéficient pas des avantages adéquats qui facilitent leur plein épanouissement dans le monde des affaires.

Tableau 3 : Evolution du secteur entrepreneurial en Haïti

Domaines	DB 2015 Classement	DB 2014 Classement	Variation dans le classement
Création d'Entreprise	188	187	-1
Octroi de Permis de Construire	132	138	+6
Raccordement à l'électricité	94	95	+1
Transfert de Propriété	175	176	+1
Obtention de Prêts	171	169	-2
Protection des investisseurs minoritaires	187	187	Aucun changement
Païement des Taxes et Impôts	142	137	-5
Commerce Transfrontalier	142	147	+5
Exécution des Contrats	89	89	Aucun changement
Règlement de l'insolvabilité	189	189	Aucun changement

Source : Doing business¹⁵ 2015

Le débat sur la modernisation des TPE a récemment été évoqué par les autorités, en vue d'évaluer la participation de ces entreprises au développement de l'économie haïtienne. La Direction Général des Impôts en Haïti (DGI) enregistre en 2014 10% des entreprises de toutes catégories confondues payant leurs redevances fiscales. Ce manque à gagner pour l'administration publique s'explique par la caractéristique informelle de la plupart des entreprises. Les petits artisans, les micro-commerçants ou marchands ambulants, les petits commerçants avec un point de vente fixe, les épicerie de proximité (appelées habituellement boutique) se trouvent dans ce secteur. Il regroupe d'une part les détaillants des différents produits alimentaires, les petits métiers rudimentaires de faible technicité et d'autre part les

¹³ UTA¹³ unités de travail par an¹⁴ http://www.eurosfair.prd.fr/pme/index.php?option=com_content&view=article&id=70&Itemid=72¹⁵ <http://français.doingbusiness.org/rankings>

entreprises de production, de commerce ou de services. La grande majorité des TPE se trouvent dans le secteur tertiaire (achat et vente des produits importés) où la fonction de responsabilité incombe le plus souvent à une seule personne. Elles ne possèdent pas de statut juridique de fonctionnement, leur gestion étant peu règlementée.

2. Quel type d'accompagnement pour les TPE en Haïti

La Banque de la République d'Haïti révèle une participation de 1.1% en moyenne des TPE à l'augmentation du PIB sur les dix dernières années. L'Etat est incapable d'offrir un service d'appui adéquat aux entreprises, qui ont du mal à atteindre leurs objectifs de réussite. Jusqu'à présent elles bénéficient un accompagnement non approprié à leurs besoins. La réforme structurelle des TPE et l'accès à un système d'assurance-crédit sont des garanties pour mieux les accompagner. Toutefois, l'instabilité politique et gouvernementale et les infrastructures inadéquates font partie des principaux handicaps du développement des TPE et du monde des affaires dans le pays. Le faible niveau de modernisation du système fiscale haïtien est aussi responsable du manque de contrôle efficace du fonctionnement des TPE.

Le mode de fonctionnement de nombreuses TPE présente un risque très élevé pour la protection de l'environnement. L'Etat ne les oblige pas à adopter un procédé soutenable à l'exploitation des ressources naturelles. Il n'a aucune mesure de contrôle sur le fonctionnement de ce type d'entreprises. Le pays a connu durant ces trois dernières décennies des bouleversements d'ordre politico-social, économique, et environnemental qui ont eu de nombreuses répercussions sur la gestion des entreprises. Cela montre que l'absence des aides publiques bloque le développement des entreprises. La participation de l'Etat au développement économique des TPE et l'application des instruments sont nécessaires pour un pays comme Haïti. Il est évident que l'organisation de l'administration publique haïtienne est susceptible de freiner la mise en place des politiques règlementant du fonctionnement des TPE. Cependant, les IER peuvent aider les autorités à répondre aux attentes des entrepreneurs et à en tirer des profits. Jusqu'à présent, la majorité des TPE profite de la défaillance de l'administration publique. Elles n'ont presque pas d'obligation fiscale envers l'Etat.

Les analyses ci-dessus nous montrent que le pays doit passer par une réforme de ses institutions pour pouvoir améliorer son niveau de développement économique et social. L'accompagnement des entrepreneurs dans la R&D est essentiel pour créer des IER facilitant la réussite des TPE. Les pouvoirs publics ont le devoir d'amener des projets de réformes structurelles visant l'amélioration du cadre socio-économique des TPE. Pour éviter l'augmentation des problèmes environnementaux, il est nécessaire de renforcer les efforts

dans la création d'instruments favorable au développement des TPE tant au niveau national que régional. Ces observations nous permettent d'analyser dans la section suivante, les principaux IER susceptible d'amener l'Etat haïtien et les dirigeants des TPE vers un développement durable.

III – Proposition d'un modèle contribuant au développement des TPE

1. Les instruments et la politique de développement

La contribution des différentes catégories d'instruments a permis de mettre en avant l'importance de la négociation pour l'exploitation des ressources naturelles entre les autorités et les dirigeants des entreprises. Le problème environnemental dans les entreprises ne peut pas être résolu sans une parfaite maîtrise de l'ensemble des instruments. Lascoumes (Lascoumes, 2007) a abordé les problèmes de la lutte contre la pollution atmosphérique à travers des instruments (législatifs et réglementaires, les instruments économiques et fiscaux, les instruments traditionnels et incitatifs, les instruments informatiques et communicationnels, les instruments sur les normes et standards de fabrication) qui pour lui sont importants dans une politique de développement d'un pays. Les IER restent les principaux moyens des pouvoirs publics pour prendre de bonnes décisions, rationnelles et efficaces, en faveur de la politique de gestion et du développement économique des entreprises. Au début des années soixante, Coase (Coase, 1960), et Dales (Dales & Pollution, 1968) ont mis en place des instruments facilitant un meilleur contrôle des politiques et programmes visant le renforcement de la protection environnementale. L'effet d'augmentation du coût de production et la régularisation du prix de vente de certains biens et services ont été les principales préoccupations de ces auteurs. Les entreprises obligent à s'adapter à la réglementation et acceptent la fixation des taxes établies par les instances concernées. Pour d'autres chercheurs, les instruments économiques reposent sur un mécanisme de prix et orientent les entrepreneurs vers une démarche volontaire à la protection de l'environnement (CEDD, conseil économique pour le développement durable, 2009).

En effet, la construction des mesures propres au développement des TPE demande une certaine maîtrise des domaines d'activités dans lesquelles elles évoluent. Les instruments économiques et les instruments réglementaires peuvent agir de manière directe sur le comportement des entrepreneurs vis-à-vis de leur responsabilité face à la protection de l'environnement (Gadenne, Kennedy, & McKeiver, 2009). Ces engagements dépendent à la fois de l'orientation des politiques publiques et de la responsabilité des entrepreneurs. Les

IER sont les principaux moyens d'aide à la protection de l'environnement et du développement des TPE. Ils permettent aux autorités politiques d'établir de manière efficace et équitable les conditions au développement des TPE (Tilley, 1999). La responsabilité de l'Etat face à l'environnement reste l'une des conditions favorables à l'atteinte des objectifs fixés par les entrepreneurs. Car les IER sont indispensables pour stimuler les dirigeants des TPE face aux dangers environnementaux. Ils sont susceptibles d'améliorer la relation de coopération entre les pouvoirs publics et les dirigeants des TPE. Le développement des instruments ci-dessous peut contribuer à la structuration des TPE par les autorités.

A- les instruments règlementaires

Ces instruments dépendent de l'ensemble des stratégies de contrôle et de stabilité des activités économiques pour pallier aux problèmes d'exploitation des ressources naturelles, lutter contre la pollution atmosphérique, etc. Ils sont le plus souvent d'ordre politique et permettent aux autorités de mieux contrôler les activités nuisibles à l'environnement. Les règles obligent les entreprises à utiliser de manière plus efficace les ressources naturelles disponibles.

La vente des produits de consommation ou les services dans plusieurs domaines d'activités sont régis par des normes préétablies (autorisation de fonctionnement et/ou permis). En Haïti, le secteur informel où se développe la majorité des TPE, n'est pas assujéti à des contrôles. Leur gestion reste un grand défi pour les dirigeants de ce pays. L'absence d'une politique de continuité des pouvoirs publics oblige les entrepreneurs à gérer leurs activités en dehors de toutes normes légales. Ces problèmes créent des déséquilibres plus prononcés entre les TPE et les autres catégories d'entreprises. Ce constat est encore plus important dans les régions où il n'existe pas de structure d'accueil pour les petits entrepreneurs. Sans un permis ou une autorisation de fonctionnement pour les TPE, on ne peut pas penser à l'amélioration de la performance économique de ces entreprises. Les autorisations de fonctionnement peuvent aider les autorités à mieux encadrer les TPE et établir les sanctions administratives, en cas de non-respect des normes préétablies.

La dégradation accélérée de l'environnement doit interpeler les pouvoirs publics sur la manière dont les entreprises exploitent les ressources naturelles. Cette menace à grande échelle augmente en particulier la vulnérabilité de tous les petits territoires insulaires dont Haïti fait partie. Les pouvoirs publics sont les responsables directes du changement d'attitude et du comportement des dirigeants des TPE vis-à-vis à leur environnement. La sensibilisation des entrepreneurs dépend de l'application légale des mesures -sanctions administratives face aux problèmes d'exploitation des ressources naturelles. De fait, les instruments règlementaires

créent un climat de stabilité afin de maintenir le bon fonctionnement des TPE. Ces instruments peuvent participer aux avantages offerts par les autorités publiques pour faciliter l'intégration des TPE à des marchés plus compétitifs et règlementés. La diversification des taxes selon le secteur d'activité des TPE est un moyen important pour aider ces dernières, une partie importante de la population en dépend afin de ne pas se faire déposséder de ses moyens de subsistance. L'état a pour devoir de créer un climat favorable au développement des TPE et de les aider à devenir financièrement autonome. En s'appuyant sur les travaux (Bannock, Gamsler, Juhlin, & McCann, 2002); 2002, (Lascoumes, 2007) nous déduisons que les sanctions administratives et les permis de fonctionnement font partis des principaux critères de développement des TPE en Haïti.

B- les instruments économiques

Ces instruments peuvent être des mesures incitatives qui agissent favorablement au développement d'une entreprise. La croissance et le développement d'une entreprise dépend de la capacité de ses dirigeants, de son réseau social, des stratégies et politiques économiques mises en place par les et des acteurs politiques du pays (Nichter & Goldmark, 2009). Pour régler la concurrence les autorités peuvent utiliser ces instruments en aidant les TPE à résister face aux grandes entreprises. L'évolution des avantages économiques est un indicateur déterminant pour combattre les problèmes du développement des TPE. La réduction des coûts supportés par les dirigeants des TPE dépend de la participation des autorités. La plupart des TPE nécessitant une aide n'en bénéficient pas à cause de la faiblesse structurelle des politiques publiques dans les PED. La mauvaise coordination des différentes structures de l'administration publique haïtienne ne permet aux agents publics d'accompagner l'activité des petits entrepreneurs, cette dernière se dégrade ainsi de jour en jour.

C- les instruments technologiques

La mise en place de l'innovation dans l'administration publique a pour finalité de mieux contrôler l'activité des entreprises. L'innovation oblige les entrepreneurs à investir davantage dans la R&D afin de s'adapter à la réglementation. Les instruments technologiques deviennent les principaux catalyseurs du progrès économique et du développement des TPE. Ils permettent aux entrepreneurs de bénéficier des services plus adaptés à leur besoin et de mieux satisfaire la demande du marché (Sweeney & Du Sablon, 1982) (Jaffe, Newell, & Stavins, 2002). Ces instruments technologiques sont des facteurs déterminants pour le développement d'une entreprise (Shrivastava, 1995). Ils facilitent la protection de

l'environnement et le maintien du capital naturel¹⁶, l'innovation sociale et institutionnelle, la politique éco-innovation et la réglementation écologique. La modernisation des TPE révèle d'une grande importance pour le développement d'Haïti. Elle encouragera les TPE à investir dans la R&D afin d'améliorer leur capacité de production. Selon ces études (Suarez-Ortega, Garcia-Cabrera, & Knight, 2015), (Angilella & Mazzù, 2015), (Villemeur, 2008) Nous avons constaté dans le modèle de développement des PME, conçu aux USA et répandu dans pays de l'Amérique du Sud et d'Afrique, des éléments pouvant servir de base pour alimenter les stratégies du développement des TPE en Haïti (Waldinger, 1992).

2. Schématisation des instruments du développement des TPE

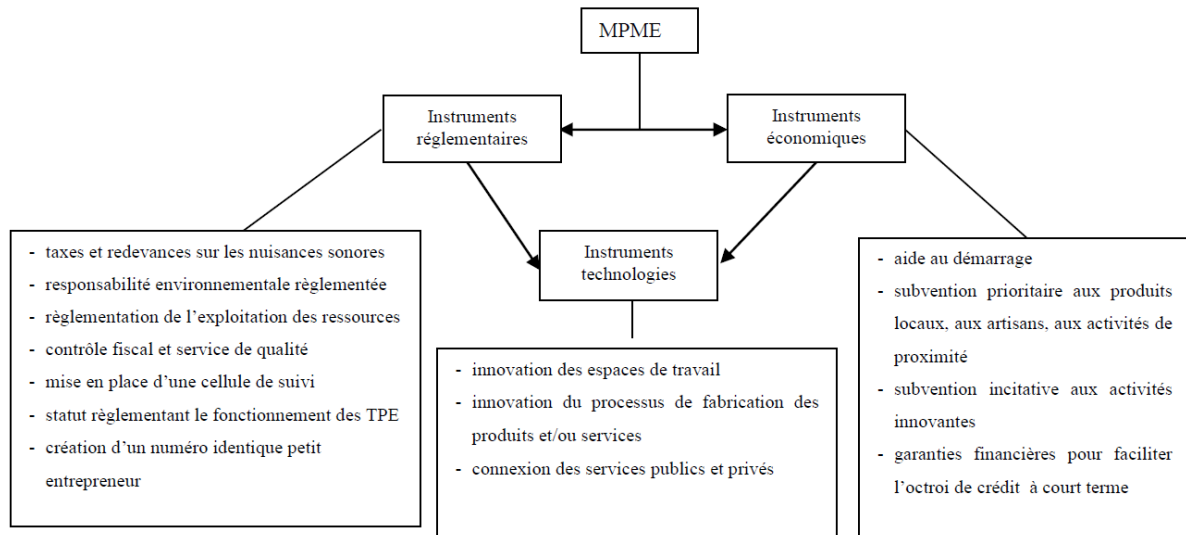
Rappelons que notre principale préoccupation est de développer des instruments économiques, réglementaires et technologiques susceptibles de favoriser la croissance et le développement des TPE en Haïti, tout en tenant compte des enjeux environnementaux.

La participation des TPE à la croissance économique et au développement reste un sujet de débat et d'actualité pour les PED dont Haïti fait partie. Cette dernière occupe la -180^{ème} place sur les 133 économies mondiales en termes du développement économique et la facilité de faire des affaires (Banque Mondiale, 2015). On rappelle que la transparence, la responsabilité, la cohérence et la proportionnalité sont des éléments clés pour réglementer le système de fonctionnement des PME. La place accordée à Haïti s'explique par un manque de coordination des investissements publics, l'absence d'un marché de production et d'exportation. **Le développement économique des TPE en Haïti dépend de la création d'instruments économiques, d'instruments réglementaires et d'instruments technologiques.** Ce sont des indicateurs de performance incontournables pour l'innovation et la croissance des TPE. Ce sont des moyens que possèdent les pouvoirs publics pour transformer leurs discours politiques en opportunités, tout en résolvant certains problèmes d'ordre économique et social. Ils constituent de véritables outils qui obligent les entrepreneurs à assumer leur responsabilité vis-à-vis de la gestion des ressources naturelles. La diversification des instruments est un outil de transformation du comportement des entrepreneurs. Au-delà des discours officiels, ils peuvent mieux cerner les problèmes des entreprises en leurs apportant des solutions adaptées.

¹⁶ Le capital naturel fait référence aux ressources telles que minéraux, plantes, animaux, air, pétrole de la biosphère terrestre, vus comme moyens de production de biens et services écologiques : production d'oxygène, épuration naturelle de l'eau, prévention de l'érosion, pollinisation. *Depuis quelques années, les raisonnements fondés sur les biens publics globaux qui remettent au cœur du débat le capital naturel sont devenus l'un des axes importants de justification de certaines politiques d'aide au développement (voir (Giraud & Loyer, 2006)*

Le schéma ci-dessous représente de manière synthétique les 3 catégories d'instruments et les déterminants conduisant au processus «d'éco-innovation» des TPE en Haïti que nous avons décrits ci-dessus.

Figure 1 : représentation instruments de développement des TPE



Source : auteur

IV - Analyse et discussion

1. L'absence des instruments, un véritable handicap pour le développement des TPE en Haïti

Les instruments sont les principaux facteurs qui peuvent contraindre les dirigeants des TPE à obéir aux obligations des pouvoirs publics et prendre plus de risque à l'innovation de leurs entreprises. Le renforcement des liens entre l'Etat et les entrepreneurs conditionne l'existence de ces entreprises à long termes. Toutefois en Haïti, les dirigeants politiques négligent l'accompagnement des TPE. A part l'instabilité du taux de change de la monnaie locale par rapport aux devises étrangères, l'accès au financement reste la principale barrière au développement des TPE.

Le choix des instruments ne doit pas compromettre le besoin vital des TPE. Pour pallier aux différents problèmes du développement et de la croissance économique, les autorités doivent accompagner les dirigeants de ces entreprises. Cependant, en l'absence de réglementations, ces dirigeants auront du mal à prendre en main leur responsabilité et les difficultés d'orientation des politiques publiques en faveur de la protection de l'environnement. Les instruments sont des moyens qui permettent aux autorités de corriger les problèmes et d'apporter des solutions aux principaux besoins des TPE. La présence des instruments

encourage les entrepreneurs à s'engager de manière plus efficace dans le développement de leurs entreprises.

La réussite des TPE dépend de la participation active des autorités dans la création des infrastructures, des formations et des aides financiers aux entrepreneurs des TPE. Les principes auxquels doivent obéir les TPE n'ont pas été définis par les autorités haïtiennes, ce qui crée de mauvaise pratique entre l'administration publique et les entrepreneurs. Ces entreprises se sont éparpillées partout dans le pays. Elles se trouvent dans des zones d'activités non adaptées à l'environnement. Les autorités sont incapables d'améliorer ces efforts pour apporter une réorganisation des TPE. Or, l'essentiel du tissu économique haïtien est fortement basé sur l'ensemble de ces entreprises. L'activité entrepreneuriale est très complexe et fait partie des principaux problèmes auxquels les autorités doivent apporter leur savoir-faire au développement des TPE et la protection de l'environnement. L'absence d'une relation de proximité peut limiter le développement des TPE.

Les services offerts par les autorités doivent répondre aux besoins de chaque catégorie de TPE. La subvention est un moyen pour les dirigeants des TPE d'élargir leurs secteurs d'activités. Dans une stratégie de lutte contre la pauvreté, les TPE restent la principale source de revenue pour améliorer les conditions de vies des citoyens. Des activités qui sont pilotées majoritairement par des femmes, dans presque tous les secteurs d'activité économique en Haïti FAES ; (2013). Ces personnes contribuent fortement à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique du pays. Toutefois, le manque d'infrastructures les empêche d'entretenir la stabilité de leurs activités économiques.

2. Propositions et perspectives d'orientation des subventions publiques aux TPE

Comme le Ministère du Commerce et des Industrie en Haïti (MCIH) l'avait indiqué dans son travail, plus de 90% des activités économique dans le pays n'ont pas un statut légal, de TPE. Ces activités principales ont pour objectif d'aider leurs propriétaires de subvenir à une faible partie de leur besoin quotidien. Ces entrepreneurs pourraient bénéficier du potentiel besoin de consommation de la population haïtienne qui atteindra la barre de 16 millions selon les estimations de l'IHSI (IHSI, 2015)¹⁷. Selon le MARNDR (MARNDR, 2013)¹⁸ les producteurs

¹⁷ Le peu d'infrastructures existantes et la contrainte d'accès au crédit des PME, contribue au faible taux de l'accroissement du PNB par habitant dans le pays. Une enquête de ECWAS, révèle que 59% de la population vit sous le seuil de la pauvreté soit moins de 2 USD par jours, dont 24% vit sous le seuil d'extrême pauvreté, moins d'un USD par jour. Taux de croissance de la population Haïtienne. Selon les dernières estimations de l'IHSI la population haïtienne sera environ 11 millions

¹⁸ ministère de l'agriculture des ressources naturelles et du développement rural

locaux satisfont seulement 45% du besoin de la population. La structuration de ce secteur d'activité par les autorités locales peut aider les entrepreneurs à répondre aux demandes de consommation du marché local et même à l'extérieur. Le problème d'autosuffisance alimentaire est une opportunité que les autorités haïtiennes doivent saisir pour renforcer le développement économique et répondre aux besoins réels de la population. Dans ce cadre, les instruments vont intervenir pour régler le fonctionnement des entreprises. Les instruments économiques, réglementaires et technologiques sont susceptibles de résoudre une partie des problèmes de développement des entreprises. Ils aideront les dirigeants à atteindre plus facilement leurs objectifs en optimisant le bien-être social et économique de la population. Les propositions d'orientation des aides publiques aux TPE se résument de la manière suivante :

- i. regroupement des TPE par zone et secteur d'activité stratégique non loin des riverains ;
- ii. attribution d'une aide financière plus importante aux TPE qui ont un chiffre d'affaire inférieur au barème de la classification des TPE ;
- iii. facilitation des prêts bancaires et le développement aux TPE innovantes
- iv. création des IER facilitant la réorganisation des services publics ;
- v. mise en place d'un système d'évaluation des TPE qui bénéficient des subventions publiques ;
- vi. renforcement de la formation des agents publics pour mieux adapter les instruments.

En appui, l'OCDE (OCDE, 2004) a fixé des conditions qui sont indispensables pour œuvrer au développement des TPE :

- *stabilité politique et économique ;*
- *adoption d'une stratégie transversale ;*
- *dialogue et partenariat entre les parties prenantes ;*
- *investissements dans les infrastructures matérielles et les services aux entreprises et dans le développement des capacités ;*
- *nécessité d'accroître la capacité des entrepreneurs à contribuer au développement des TPE.*

Ces conditions sont les principaux guides d'orientation des autorités publiques pour mieux répondre aux besoins des dirigeants des TPE. La politique intégrationniste est aussi la meilleure façon d'aider les TPE à devenir plus compétitives et autonomes tant au niveau national que régional. La classification des TPE en fonction de leur secteur d'activité peut favoriser la mise en place d'une meilleure politique de gestion efficace et cohérente.

En réalité, les instruments doivent être construits selon des indicateurs mesurant les contraintes ainsi que des opportunités supportant l'innovation des TPE. D'une part, le développement du pays dépend de la capacité des pouvoirs publics à instaurer une politique macro-économique au profit du développement des TPE pour lutter contre la pauvreté. D'autre part, l'élargissement des activités entrepreneuriales en Haïti dépend du renforcement des liens entre fournisseurs et vendeurs, de la réduction des risques du recouvrement des prêts bancaires et des avantages sociaux ONA, OFATMA...¹⁹. Ces entreprises sont aujourd'hui les principales sources de croissance pour la relance économique du pays. Elles pourraient accorder à l'Etat des moyens efficaces pour lutter contre le chômage à travers le pays. Ces considérations sont autant d'éléments qui peuvent contribuer à améliorer de l'image des TPE, si elles bénéficient d'un accompagnement à partir du démarrage de leurs activités.

L'état doit recourir à des mesures protectionnistes afin d'offrir aux TPE des opportunités de développement. En se basant sur l'application des instruments, l'Etat peut structurer de manière unilatérale les différentes catégories d'entreprises. En Haïti, les PME fonctionnent d'une manière très particulière en dehors du modèle de création d'entreprise défini par Chapiro (Shapiro, 2002) et enrichi par Belley (Belley, Nichter & Goldmark, 2009)²⁰, qui consiste à réglementer le fonctionnement et le développement des entreprises. Ces mesures sont loin d'être prises en compte par les entrepreneurs haïtiens.

Conclusion

Cette étude présente des indicateurs réglementaires, économiques et technologiques qui peuvent faciliter le développement des TPE en Haïti. Elle permet aux autorités haïtiennes de mieux comprendre les besoins des TPE dans la réévaluation des offres de services et la nouvelle réforme de l'administration publique. C'est aussi un moyen de comprendre comment lutter face aux nouveaux enjeux environnementaux qui empêchent le développement des TPE à moyen long termes. L'application des instruments est un moyen qui renforce la responsabilité des entrepreneurs vis-à-vis de leur environnement.

La dégradation de la production locale et le développement des TPE ne peuvent être efficaces sans une amélioration des contraintes aux services publics. Les instruments répondent dans ces conditions aux besoins de l'Etat pour lutter contre la corruption et éviter les pertes énormes des recettes fiscales. L'absence de régularisation, le manque de

¹⁹ **ONA** : Office National d'assurance Vieillesse ; **OFATMA** : Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité

²⁰ cinq éléments principaux pour le développement d'une entreprise : caractéristiques psychologiques de l'entrepreneur, les facteurs de discontinuité, de faisabilité, de crédibilité de désirabilité et les opportunités.

transparence et l'irresponsabilité de l'Etat peuvent empêcher le développement de ces catégories d'entreprises et augmenter la méfiance des entrepreneurs.

Il existe la nécessité d'élargir l'application des instruments à l'innovation des TPE, qui est une ligne directrice pour la gestion efficace des politiques publiques. Les contraintes de l'innovation de TPE sont une analyse souhaitable pour les nouvelles études. Pour mener à bien le suivi du développement des TPE, l'Etat haïtien doit:

- développer et améliorer les infrastructures publiques ;
- garantir un service de qualité aux TPE ;
- orienter les TPE vers des activités réduisant les risques environnementaux ;
- améliorer le cadre de développement macroéconomique du pays afin faciliter l'intégration des TPE sur le marché de la consommation ;
- accompagner les TPE par la mise en place d'un fond de fonctionnement spécial, qui serait un atout favorable à leur développement ;
- distribuer un numéro d'immatricule aux entrepreneurs, pour avoir accès à certains services ou des prêts avantageux.

References

- Acs, Z. J., & Audretsch, D. B. (1988). Innovation in large and small firms: An empirical analysis. *The American Economic Review*, 678-690.
- Ali, M., & Peerlings, J. (2011). Value added of cluster membership for micro enterprises of the handloom sector in ethiopia. *World Development*, 39(3), 363-374.
- Alter, N. (2002). 1. L'innovation : Un processus collectif ambigu. *Recherches*, 13-40.
- Angilella, S., & Mazzù, S. (2015). The financing of innovative SMEs: A multicriteria credit rating model. *European Journal of Operational Research*, 244(2), 540-554. doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.ejor.2015.01.033>
- Bannock, G., Gamsler, M., Juhlin, M., & McCann, A. (2002). Indigenous private sector development and regulation in Africa and central Europe: A 10 country study. *Bannock Consultants, London, August*,
- Banque Mondiale. (2015). *Comparing business regulations for domestic firms in 189 economies; Doing business 2015 going beyond Efficiency*. International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank:
- Beise, M., & Rennings, K. (2005). Lead markets and regulation: A framework for analyzing the international diffusion of environmental innovations. *Ecological Economics*, 52(1), 5-17. doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.ecolecon.2004.06.007>
- Belley, A. *Les milieux incubateurs de l'entrepreneurship* (seconde édition ed.). Québec: Fondation de l'entrepreneurship.
- Brío González, Jesús Ángel del, & Junquera Cimadevilla, B. (2001). Factores inductores del comportamiento medioambiental en las empresas industriales españolas. *Revista De Economía y Empresa*, 15(41), 75-96.
- Carlos Pinho, J., de Lurdes Martins, M., & Macedo, I. (2011). The effect of online service quality factors on internet usage: The web delivery system of the taxation department. *International Journal of Quality & Reliability Management*, 28(7), 706-722.
- CEDD, conseil économique pour le développement durable. (2009). *Ecotaxes et quotas d'émissions échangeables CO2*. (No. 6). Références économiques pour le développement durable:
- Coase, R. H. (1960). The problem of social cost. *The Journal of Law & Economics*, 3, 1-44.
- Collectif. (2004). Chapitre 2 : Renforcer la compétitivité des PME des pays en transition et en développement. *Revue De l'OCDE Sur Le Développement*, 5(2), 47-76.
- Dales, J. H., & Pollution, P. (1968). Prices. *An Essay in Policymaking and Economics*, Toronto,
- De Perthuis, C., SHAW, S., & LECOURT, S. (2010). Quel(s) type(s) d'instrument(s) employer pour lutter contre le changement climatique ? *Vie & Sciences De l'Entreprise*, 183-184(1), 71-82.
- Depret, M., & Hamdouch, A. (2009). Quelles politiques de l'innovation et de l'environnement pour quelle dynamique d'innovation environnementale ? *Innovations*, 29(1), 127-147.
- Doh, S., & Kim, B. (2014). Government support for SME innovations in the regional industries: The case of government financial support program in south korea. *Research Policy*, 43(9), 1557-1569. doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.respol.2014.05.001>

- Fort, F., Rastoin, J., & Temri, L. (2005a). Les déterminants de l'innovation dans les petites et moyennes entreprises agroalimentaires. *Revue Internationale PME: Économie Et Gestion De La Petite Et Moyenne Entreprise*, 18(1), 47-72.
- Fort, F., Rastoin, J., & Temri, L. (2005b). Les déterminants de l'innovation dans les petites et moyennes entreprises agroalimentaires. *Revue Internationale PME: Économie Et Gestion De La Petite Et Moyenne Entreprise*, 18(1), 47-72.
- Gadenne, D. L., Kennedy, J., & McKeiver, C. (2009). An empirical study of environmental awareness and practices in SMEs. *Journal of Business Ethics*, 84(1), 45-63.
- Gilli, M., Mancinelli, S., & Mazzanti, M. (2014). Innovation complementarity and environmental productivity effects: Reality or delusion? Evidence from the EU. *Ecological Economics*, 103(0), 56-67.
doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.ecolecon.2014.04.004>
- Giraud, P., & Loyer, D. (2006). *Capital naturel et développement durable en Afrique* Agence française de développement (AFD). Département de la recherche.
- Hadjimanolis, A. (1999). Barriers to innovation for SMEs in a small less developed country (cyprus). *Technovation*, 19(9), 561-570.
- Hewitt-Dundas, N. (2006). Resource and capability constraints to innovation in small and large plants. *Small Business Economics*, 26(3), 257-277.
- Hu, P. J., Brown, S. A., Thong, J. Y., Chan, F. K., & Tam, K. Y. (2009). Determinants of service quality and continuance intention of online services: The case of eTax. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 60(2), 292-306.
- IHSI, Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique. (2015). *Population totale, population de 18 ans et plus ménages et densités estimés en 2015*. (Informations actualisées statistiques).
- Jaffe, A. B., Newell, R. G., & Stavins, R. N. (2002). Environmental policy and technological change. *Environmental and Resource Economics*, 22(1), 41-70.
- Ladhari, R. (2010). Developing e-service quality scales: A literature review. *Journal of Retailing and Consumer Services*, 17(6), 464-477.
- Laroche, H., & Nioche, J. (2006). L'approche cognitive de la stratégie d'entreprise. *Revue Française De Gestion*, 160(1), 81-105.
- Lascoumes, P. (2007). Les instruments d'action publique, traceurs de changement: L'exemple des transformations de la politique française de lutte contre la pollution atmosphérique (1961-2006). *Politique Et Sociétés*: 26(2-3), 73-89.
- Lefebvre, É., Lefebvre, L. A., & Talbot, S. (2003). Determinants and impacts of environmental performance in SMEs. *R&D Management*, 33(3), 263-283.
- Lepoutre, J., & Heene, A. (2006). Investigating the impact of firm size on small business social responsibility: A critical review. *Journal of Business Ethics*, 67(3), 257-273.
- Liu, Z. (2014). Les politiques pour la promotion des PME innovantes en chine. *Marché Et Organisations*, 21(2), 113-131.
- MARNDR, Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural. (2013). *Plans stratégique et programmatique 2014 - 2019 pour la modernisation des services de protection zoo-phytosanitaire et d'innocuité des aliments*. (No. MARNDR). Port-au-Prince:

- Mead, D. C., & Liedholm, C. (1998). The dynamics of micro and small enterprises in developing countries. *World Development*, 26(1), 61-74.
doi:[http://dx.doi.org/10.1016/S0305-750X\(97\)10010-9](http://dx.doi.org/10.1016/S0305-750X(97)10010-9)
- Nichter, S., & Goldmark, L. (2009). Small firm growth in developing countries. *World Development*, 37(9), 1453-1464. doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2009.01.013>
- OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques. (2004). *Promouvoir l'entrepreneuriat et les pme innovantes dans une économie mondiale : Vers une mondialisation plus responsable et mieux partagée*. (2ème conférence de l'OCDE des ministres en charge des petites et moyennes entreprises (PME)). Paris:
- OCDE, (Organisation de coopération et de développement économiques). (2008). *Cadre d'action de l'OCDE pour des politiques de l'environnement efficaces et efficientes : Synthèse*.
- Perrini, F., Russo, A., & Tencati, A. (2007). CSR strategies of SMEs and large firms. Evidence from Italy. *Journal of Business Ethics*, 74(3), 285-300.
- Porter, M. E., & van, d. L. (1995). Toward a new conception of the environment-competitiveness relationship. *The Journal of Economic Perspectives*, 9(4), 97-118.
- Radas, S., Anić, I., Tafro, A., & Wagner, V. (2015). The effects of public support schemes on small and medium enterprises. *Technovation*, 38, 15-30.
doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.technovation.2014.08.002>
- Schaper, M. (2002). Introduction: The essence of ecopreneurship. *Greener Management International*, 2002(38), 26-30.
- Schreiner, M., & Woller, G. (2003). Microenterprise development programs in the United States and in the developing world. *World Development*, 31(9), 1567-1580.
doi:[http://dx.doi.org/10.1016/S0305-750X\(03\)00112-8](http://dx.doi.org/10.1016/S0305-750X(03)00112-8)
- Shapiro, A. (2002). The displaced, uncomfortable entrepreneur. *Entrepreneurship: Critical Perspectives on Business and Management*, 2, 251.
- Shrivastava, P. (1995). Environmental technologies and competitive advantage. *Strategic Management Journal*, 16(S1), 183-200.
- Suarez-Ortega, S. M., Garcia-Cabrera, A. M., & Knight, G. (2015). A model of knowledge acquisition for developed economies SMEs first entering a developing economy. *Procedia Economics and Finance*, 23, 33-37. doi:[http://dx.doi.org/10.1016/S2212-5671\(15\)00532-8](http://dx.doi.org/10.1016/S2212-5671(15)00532-8)
- Sweeney, G. P., & Du Sablon, B. L. (1982). *Les nouveaux entrepreneurs: Petits entrepreneurs innovatrices Éditions d'Organisation*.
- Temri, L. (2011). *Innovations technologiques environnementales dans les petites entreprises : Proposition d'un modèle d'analyse* De Boeck Supérieur.
- Tilley, F. (1999). Small-firm environmental strategy. *Greener Management International*, 67-67.
- Villemeur, A. (2008). L'état américain « dope » ses PME. Retrieved from http://www.constructif.fr/bibliotheque/2008-6/l-etat-americain-%C2%AB-dope-%C2%BB-ses-pme.html?item_id=2872
- Waldinger, R. (1992). La politique de développement des entreprises issues des minorités aux états-unis: Étude critique. *Revue Européenne Des Migrations Internationales*, VIII, (1)

Annexes

Modèle de relation entre TPE et les institutions

Tableau 4 : Structures institutionnelles avec lesquelles les PME sont en relation

Niveau central nationale	Niveau local
Ministères de commerce et d'industrie	Mairies, antennes du ministère de commerce
banques, micro-crédits	Instances régionales ou délégations régionales des administrations centrales
Pouvoir judiciaire	Tribunaux
Instances investies de compétences réglementaires <ul style="list-style-type: none"> • Impôts • Douanes • Immatriculation et autorisations • Organisme national de normalisation 	Antennes locales des instances investies de compétences réglementaires <ul style="list-style-type: none"> • Impôts • Douanes • Immatriculation et autorisations • Antennes locales de l'organisme national de normalisation
Établissements d'enseignement et de formation <ul style="list-style-type: none"> • Universités • Établissements d'enseignement technique et professionnel 	Établissements d'enseignement et de formation <ul style="list-style-type: none"> • Universités • Établissements d'enseignement technique et professionnel • Centres de formation professionnelle, centres d'enseignement pour adulte
Fédérations d'organisations représentatives des entreprises <ul style="list-style-type: none"> • A vocation généraliste • Sectorielles • Professionnelle 	Organisations représentatives des entreprises <ul style="list-style-type: none"> • A vocation généraliste • Sectorielles • Professionnelles
Prestataires de services financiers <ul style="list-style-type: none"> • Banques • Institutions de microfinancement • Sociétés de crédit-bail • Compagnies d'assurance 	Prestataires de services financiers <ul style="list-style-type: none"> • Banques • Institutions de microfinancement • Sociétés de crédit-bail • Compagnies d'assurance
Prestataires de services d'aide au développement des entreprises <ul style="list-style-type: none"> • Organismes publics centraux • Promotion des PME • Promotion des exportations • Promotion des investissements • Fédérations de prestataires privés de services d'aide aux entreprises 	Prestataires de services d'aide au développement des entreprises <ul style="list-style-type: none"> • Organismes publics • Centres locaux ou antennes locales • promotion des PME • Promotion des exportations • Promotion des investissements • Prestataires de services d'aide aux entreprises relevant du secteur privé
Fédérations syndicales	Syndicats locaux
Organismes de la société civile	Organisations communautaires locales

Source : CNUCED 2001. Une adaptation selon le fonctionnement de l'administration publique haïtienne

Tableau 5 : Difficultés d'accès au financement et aux innovations financières récentes

Difficultés auxquelles se heurtent les PME en quête de financements	Solutions proposées par les banques
<ul style="list-style-type: none"> - Les PME sont considérées par les prêteurs et les investisseurs comme des emprunteurs à haut risque en raison du faible montant de leurs actifs et de leur faible niveau de capitalisation, de leur fragilité face aux fluctuations du marché et du taux de mortalité élevé qui caractérise cette catégorie d'entreprises. - L'asymétrie d'information découlant du fait que les documents comptables, les états financiers ou les plans de développement des PME ne sont pas suffisamment précis complique la tâche des prêteurs et des investisseurs qui doivent évaluer la réputation de solvabilité des PME leur soumettant un projet. - Parce que le fait de prêter ou d'investir de faibles montants génère des coûts d'administration et de transaction élevés, le financement des PME n'est pas une activité rentable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire l'asymétrie d'information et le niveau de risque en ayant recours à des systèmes de notation des dossiers de demande de prêts et à des sources d'informations externes, en proposant aux PME des méthodes d'autoévaluation des risques, en appliquant des tarifs en rapport avec le niveau de risque, en partageant les risques avec des tiers (garanties de prêts), en substituant des conventions de prêt aux formules de garanties de prêts ou encore en mettant en place des unités spécialisées dans les clients à haut risque, dont les entreprises en phase de démarrage. - Réduire les coûts afférents aux opérations de prêt en employant les technologies de l'information les plus modernes, en rationalisant l'organisation interne et en simplifiant les procédures d'obtention d'un prêt. - Élaborer des produits mieux adaptés aux besoins des PME. - Améliorer les services financiers aux PME en formant le personnel bancaire et en segmentant le marché des PME. - Coopérer avec des organisations représentatives des PME et d'autres prestataires de services d'aide aux entreprises afin de réduire les risques et les coûts et de compléter les services financiers par des services non financiers.

Source : adaptation des données du CNUCED 2001.